

ORDURES MÉNAGÈRES ■ Plusieurs changements sont arrivés avec le 1^{er} janvier pour le Sictom Issoire-Brioude

A nouvelle année, nouvelles tournées

Avec 2017, quelques nouveautés sont arrivées au sein du Sictom Issoire-Brioude. A commencer par l'optimisation de la collecte d'ordures ménagères en jouant sur les fréquences de ramassages.

Pierre Hébrard
pierre.hebrard@centrefrance.com

La réforme territoriale accompagnant le nouvel an a entraîné quelques changements au sein du Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (Sictom) Issoire Brioude.

1 Les circuits évoluent. Le Sictom a en effet récupéré le canton d'Ardes-sur-Couze, sans La Godivelle (basculée du côté du Syndicat de la Couze), et les communes d'Autrac et Saint-Étienne-sur-Blesle. Des arrivées qui ont forcément eu un impact sur les tournées de collecte. Mais un impact maîtrisé car englobé dans le processus d'optimisation des circuits entamé en 2013, comme l'expliquent le directeur, Serge Batisse, et le président, Claude Massebœuf : « Nous n'avons pas eu besoin de personnel en plus. Ce changement fait partie intégrante du processus d'optimisation des circuits. En 2014, on avait supprimé trois bennes, sans changer notre effectif. Cela nous avait fait trois véhicules de



ÉQUIPE. La flotte du Sictom compte 27 bennes (dont 5 de remplacement) et 8 équipages pouvant assurer la collecte des ordures ménagères ou du tri (comme c'est ici le cas). PHOTO D'ARCHIVES P. LABROUSSE

moins sur la route et des temps de main-d'œuvre gagnés. Cela nous permet de maîtriser ce que payent, au final, les habitants. C'est un peu comme les finances d'un ménage. Nous avons un levier sur lequel on peut faire des économies pour compenser les augmentations qui nous sont imposées par le coût du traitement final des déchets (dont le passage par l'incinérateur). Et notre seul levier, c'est la collecte. Le processus d'optimisation a fait une pause après 2014, le temps de communiquer. Puis l'étape suivante

s'est mise en route. Nous sommes partis du constat d'une baisse régulière des ordures ménagères alors que le recyclage est, lui, à peu près stable. La quantité d'ordures ménagères diminuant, il faut adapter les collectes. Sur notre territoire, certaines communes sont collectées deux fois, d'autre une seule.

De deux collectes à une

« En tenant compte du gisement d'ordures ménagères, on a baissé, sur certaines communes, le nombre de collecte de deux à une. Cela débute sur la Haute-

Loire, et cela se poursuivra, ensuite, en 2017, sur tout le territoire, pour qu'il y ait une vraie cohérence. Bien sûr, cela se fait en relation avec les communes et les communautés de communes. Partout où c'est possible, on ne fera plus qu'un seul passage par semaine. La première tranche de changement compte 25 communes et durera jusqu'à fin février. Après, on va mener une communication auprès des autres communes qui peuvent pour arriver, début 2018, à une optimisation maximale. Localement, Vergongheon et Frugères-

les-Mines sont ainsi passées à une seule collecte. Bien entendu, si des habitants se retrouvent avec des bacs trop petits, ils peuvent être changés gratuitement. Mais tous les habitants concernés ont été informés par porte à porte. »

Bientôt une benne pour les meubles à Brioude

2 Du nouveau en déchetteries.

Les six déchetteries que comptait, jusqu'à présent le Sictom, ont été rénovées. Le syndicat a récupéré, au 1^{er} janvier, la déchetterie de Planove à Ardes-sur-Couze. Une benne réservée aux meubles avait été installée en 2016 à Issoire. En février, il devrait y en avoir également à Brioude, puis à Vic-le-Comte et à Brassac-les-Mines. Des meubles qui seront pris en charge par l'écoorganisme Ecomobilier, reversant au Sictom une petite recette permettant de baisser d'autant ce que paieront les foyers.

3 Le budget 2017. « S'il y a une augmentation, elle restera très modeste. Les orientations budgétaires seront décidées en février pour un vote en mars. Cela s'annonce bien maîtrisé. L'an dernier, il y avait 0,8 % d'augmentation, on pourrait tenir ce cap », explique le directeur et le président. ■

Travailler aux économies de demain

RÉFLEXION TRANSVERSALE. En 2017, le Sictom va mettre en place un Contrat d'objectif déchets et économie circulaire (Codec), en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, qui fera suite au premier plan de réduction des déchets. « Le but sera de réduire les déchets en travaillant avec des partenaires du territoire, explique Serge Batisse. Par exemple, si une entreprise a des déchets utilisables par une autre, il faut les mettre en rapport pour permettre du gagnant gagnant et réduire nos collectes. Cela nécessite d'arrêter de cloisonner les choses. Techniquement, on peut être des facilitateurs. Et ce, toujours dans une optique de maîtriser nos dépenses. Car le levier de la collecte des ordures ménagères, nous serons bientôt au bout. Il faut réfléchir à d'autres choses, notamment créer une dynamique de territoire. »



EN CHIFFRES

160

Il y a plus de 160 communes sur le territoire du Sictom Issoire-Brioude depuis les fusions de communautés de communes.

25 %

C'est le pourcentage de foyers équipés en bacs de compostage sur le territoire. 1.250 sont distribués, en moyenne, par an.

119

C'est la cotisation moyenne payée par an et par habitant pour les services du Sictom. Soit 9,91 euros par mois, pour une collecte en porte à porte et un accès gratuit aux déchetteries pour les particuliers.